

Le 22/11/2021 mise à jour

PRESTATIONS NON REALISEES PAR MULTIASSISTANCE

➤ CHAUDIERE – CHAUFFAGE

- Chaudières de marque:

Chaudières gaz Atlantic , Saunier Duval, Elm Leblanc ,Viessmann, Vaillant.

Interventions possibles mais prestataires non agréés donc délais plus longs et tarifs de fournitures plus élevés.

- Pour les chaudières sous garantie ou sous contrat d'entretien : Nous intervenons mais devons prévenir le client que la garantie de la chaudière s'annule.

- Poêles à bois

➤ PLACARDS- MEUBLES- ELEMENTS FIXES OU NON

- Dommages sur Placard, meubles et Meubles de cuisine et Salle de bain : pas de dépose/repose/remplacement/réparation

- Déplacement de meubles non fixés pour la réalisation du chantier :

Nos entreprises ne sont pas, normalement, couvertes pour la manipulation des meubles. Seuls dans les cas tels que personnes âgées ou handicapées, femmes seules ou enceintes, la présence d'un deuxième technicien à l'ouverture et fermeture du chantier pourra être prise en charge. Cela doit rester une mesure exceptionnelle.

➤ ALARMES

➤ PAYSAGISTE

- Elagage d'arbre
- Déraciner arbre
- Tout travail d'espace vert

➤ COUVERTURE

- Antennes

➤ PISCINE

- Installation et équipements de piscine

➤ EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

- Tout équipement professionnel (ex. four d'un boulanger, four restaurant...)
- Comptoirs vitrés (boucherie, boulangerie, etc.)